

St André le Gaz, le 18 Juin 2024

Nos Réf : OT-454

RENTREE DES ELEVES de Terminale pro CGESCF groupe A
****Lundi 02 Septembre 2024 à 09h00****

Madame, Monsieur,

La rentrée est fixée au **Lundi 02 Septembre 2024 à 09h00**. Nous vous accueillerons avec votre enfant pour **une réunion de parents**.

Quelques informations :

- 1) Nous vous remettons ci-joint deux plannings des sessions prévues à la Maison Familiale et en entreprise. L'un vous est destiné, l'autre est à remettre au maître de stage, dès réception de ce courrier.
- 2) **La convention de stage** vous sera envoyée :
 - A réception de la fiche de renseignements maître de stage (*ci-jointe ou disponible toute l'année sur notre site, rubrique « Nos formations » ou auprès du responsable de classe*)
 - Uniquement par voie postale ou remise directement à votre enfant lors de ses sessions de formations à la MFR. **Aucune convention ne sera envoyée par mail.**
Il est nécessaire d'anticiper les demandes tout en prenant compte de la fermeture de la Maison Familiale pendant les vacances scolaires.

Nous vous rappelons que :

- Votre enfant ne doit pas se rendre en entreprise avant la rentrée scolaire
- Les dates des stages sont à convenir avec le maître de stage en fonction du planning remis
- **Aucun stage ne peut commencer sans retour de la convention PAPIER signée à la MFR.**

3) **Les horaires à la MFR :**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 16H00

Ces horaires comprennent l'étude **obligatoire** de 17H30 à 18H30. Une dérogation peut être demandée, par les parents, pour une sortie à 17H15. Le formulaire sera remis sur demande, **uniquement le jour de la rentrée.**

- 4) En cas d'oubli **exceptionnel** de draps, il vous sera facturé par semaine un kit complet de draps à 5 €.

5) Rappel financier :

- **Mensualités à partir de Septembre** : quel que soit le moyen de paiement utilisé (chèque, espèces ou prélèvement)
- Nous vous informons que vous avez la possibilité de payer la totalité de l'année scolaire le jour de la rentrée. Dans ce cas une remise de 3 % vous est accordée, hors acomptes et prévisionnel voyage - sorties. Dans ce cas précis, vous devrez apporter la somme de :

Pensionnaire	Demi-pensionnaire
2 301,33 €	1 494,77 €

6) **La carte Pass'région** en votre possession est à conserver et elle sera revalidée par nos soins. **L'élève devra avoir sa carte le jour de la rentrée.**

7) **En résumé, votre enfant doit se présenter à la MFR le jour de la rentrée avec :**

- **L'ensemble des fournitures**
- **La convention de stage signée**
- **La carte Pass'Region**

8) **Le certificat de scolarité** sera remis à votre enfant la semaine de la rentrée.

9) Nous vous demandons de bien vouloir nous signaler par écrit toutes modifications (déménagement, séparation, numéro de téléphone, changement de régime, etc. ...).

10) **La Maison Familiale sera fermée du Mercredi 24 Juillet 2024 au Lundi 26 Août 2024 inclus.**

Ces informations seront sur le site de la MFR Le Village, rubrique « Inscriptions ».

Nous vous souhaitons un bon été et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Xavier WALLE
Directeur



BAC PRO Conduite d'Activité d'Élevage et d'Hébergement dans le secteur Canin/Félin – Terminale Pro Canin

Année 2024-2025

LISTE DE FOURNITURES

- ♦ 1 protège cahier à rabats (format A4)
 - ♦ 1 trousse avec :
 - des stylos bleu, noir, rouge, vert
 - 1 crayon de papier HB + taille crayon
 - 1 gomme
 - 1 agrafeuse et ses agrafes.
 - 1 tube de colle
 - 1 règle de 30 cm
 - 1 rapporteur
 - Une perforatrice
 - 1 paire de ciseaux
 - ♦ 1 boîte de crayons de couleur
 - ♦ Si renouvellement nécessaire, choisir une calculatrice graphique type CASIO graph 25 + E (avec mode examen)
 - ♦ 1 protège cahier, translucide, grand format (A4) pour le carnet de liaison
 - ♦ 1 Bloc-notes A4
 - ♦ 2 trieurs 6 positions
 - ♦ Feuilles doubles - grand format - petits carreaux - perforées
 - ♦ Feuilles simples - grand format - petits carreaux - perforées
 - ♦ Feuilles doubles - grand format - grands carreaux - perforées
 - ♦ Feuilles simples - grand format - grands carreaux - perforées
 - ♦ 1 porte vue personnalisable A4 – 80 vues
 - ♦ 1 clé USB - 1Go
 - ♦ 1 petit répertoire (uniquement les nouveaux)
- Restent à la maison
- ♦ 2 grands classeurs à levier
 - ♦ 1 pochette d'intercalaires 6 positions
 - ♦ 1 porte-vue (60 vues)
 - ♦ 2 portes-vues : 120 vues (Science et Biologie), personnalisables

L'ensemble des fournitures doit être apporté le jour de la rentrée

TROUSSEAU

Pour l'internat - obligatoire	Pour le sport
<ul style="list-style-type: none"> ♦ 1 pyjama (obligatoire) ♦ 1 drap housse pour lit 1 personne ♦ 1 housse de couette de dimension 140 x 200 ♦ 1 taie d'oreiller dimension 65 x 65 ♦ Vêtements de rechange ♦ Nécessaire de toilette (serviette, savon ...) ♦ 1 paire de pantoufles ♦ 1 sac pour le linge sale ⚠ Déo spray interdit 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ 1 short ♦ 1 survêtement ♦ 1 paire de baskets pour l'extérieur ♦ 1 paire de basket propre (gymnase) ♦ Affaires de rechange ♦ 1 gourde ♦ 1 casquette

EQUIPEMENT POUR LE STAGE

- ♦ 1 pantalon/combinaison de travail
- ♦ 1 paire de chaussures de sécurité
- ♦ 1 paire de bottes
- ♦ 1 pantalon et veste étanche

Terminale gr A- BAC PRO CGESCF

Année scolaire 2024 - 2025

 M.F.R.

 Stage en entreprise

 Vacances/Jour férié

 Repos hebdomadaire

Août 2024	Septembre 2024	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025
01 J	01 D	01 M	01 V	01 D	01 Me	01 S	01 S	01 M	01 J	01 D	01 M
02 V	02 L	02 Me	02 S	02 L	02 J	02 D	02 D	02 Me	02 V	02 L	02 Me
03 S	03 M	03 J	03 D	03 M	03 V	03 L	03 L	03 J	03 S	03 M	03 J
04 D	04 Me	04 V	04 L	04 Me	04 S	04 M	04 M	04 V	04 D	04 Me	04 V
05 L	05 J	05 S	05 M	05 J	05 D	05 Me	05 Me	05 S	05 L	05 J	05 S
06 M	06 V	06 D	06 Me	06 V	06 L	06 J	06 J	06 D	06 M	06 V	06 D
07 Me	07 S	07 L	07 J	07 S	07 M	07 V	07 V	07 L	07 Me	07 S	07 L
08 J	08 D	08 M	08 V	08 D	08 Me	08 S	08 S	08 M	08 J	08 D	08 M
09 V	09 L	09 Me	09 S	09 L	09 J	09 D	09 D	09 Me	09 V	09 L	09 Me
10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 D	11 Me	11 V	11 L	11 Me	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 Me	11 V
12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 Me	12 Me	12 S	12 L	12 J	12 S
13 M	13 V	13 D	13 Me	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 Me	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 Me	14 S	14 L
15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 Me	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 L	16 Me	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 Me	16 V	16 L	16 Me
17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 D	18 Me	18 V	18 L	18 Me	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 Me	18 V
19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 Me	19 Me	19 S	19 L	19 J	19 S
20 M	20 V	20 D	20 Me	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 Me	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 Me	21 S	21 L
22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 Me	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 L	23 Me	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 Me	23 V	23 L	23 Me
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 D	25 Me	25 V	25 L	25 Me	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 Me	25 V
26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 Me	26 Me	26 S	26 L	26 J	26 S
27 M	27 V	27 D	27 Me	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 Me	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 Me	28 S	28 L
29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 Me		29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 V	30 L	30 Me	30 S	30 L	30 J		30 D	30 Me	30 V	30 L	30 Me
31 S		31 J		31 M	31 V		31 L		31 S		31 J

Informations pour la répartition des stages

Formation du BAC PRO CAEHCF

(Conduite d'Activité d'Élevage et d'Hébergement dans le Secteur Canin/Félin)

(MAJ Juin 2024)

- Une liste de maitres de stage de la MFR existe sur le site de la MFR le Village, **rubrique partenaire (liste non exhaustive)**
- Listes des éleveurs sur le site « chiens de France »
- Pages jaunes rubrique éducation canine et éleveurs chiens/chats

Tableaux établis à titre indicatif

Seconde professionnelle Production Animale (1^{ère} année du Bac Pro)

Durée : environ 22 semaines de stage sur l'année scolaire

Répartition :

- **Une expérience en élevage/pension chien ou chat est obligatoire**, 6 semaines sur l'année (dont au moins 3 semaines au 1^{er} semestre et 3 semaines au 2^{ème} semestre), sans critères précis.

Stage de diversification, en fonction des semaines restantes : animalerie, toilettage, éducation canine, musher, élevages autres animaux, vétérinaire, SPA, refuge animalier, zoothérapeute, Zoo ...

Première professionnelle du Bac Pro CGESCF (2^{ème} année du Bac Pro)

Durée : environ 20 semaines de stage sur l'année scolaire

Répartition :

- **Obligatoirement de septembre à janvier en élevage chien ou chat, minimum 8 semaines, sans critères précis.**
- **De février à avril : stage de diversification :** animalerie, toilettage, éducation canine, musher, élevages autres animaux, vétérinaire, SPA, refuge animalier, zoothérapeute, Zoo ...
- **De mai à juin : stage élevage/pension chien ou chat. Stage support pour l'épreuve orale du Bac Pro avec critères précis de stage, à savoir :**
 - Soit un élevage de 10 femelles en reproduction, 50 chiots ou chatons vendus par an
 - Soit une pension de 3 000 nuitées (25 places)
 - Soit un élevage/pension (mixte des deux)

Terminale professionnelle du Bac Pro CGESCF
(3^{ème} année du Bac Pro)

Durée : environ 20 semaines de stage sur l'année scolaire

Répartition :

- **Obligatoirement de septembre à mars : stage de 8 semaines en élevage/pension chiens ou chats sur la même structure**
Le stage est le support pour l'épreuve orale du Bac Pro : critères précis de stage, à savoir :
 - Soit un élevage de 10 femelles en reproduction, 50 chiots ou chatons vendus par an
 - Soit une pension de 3 000 nuitées (25 places)
 - Soit un élevage/pension (mixte des deux)

- **De avril à juin : stage de diversification :** Animalerie, toilettage, éducation canine, musher, élevages autres animaux, vétérinaire, SPA, refuge animalier, zoothérapeute, Zoo ...

Informations pour les gratifications

Sur une même année scolaire, la gratification est obligatoire à partir du 66^e jour (ou 463^e heure) dans la même structure, même de façon discontinue, et dès le premier jour de stage.

Afin de calculer le montant de la gratification, l'organisme d'accueil doit décompter le **nombre d'heures de présence effective du stagiaire**.

La gratification est mensuelle : elle doit être versée chaque mois et non pas en fin de stage.

(Source : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131>)

Informations sur l'allocation de stage versée aux élèves de la voie professionnelle

Cette allocation non imposable sera directement versée par l'ASP sur le compte bancaire de l'élève.

Elle sera versée pour les périodes de stage réalisées avec un nombre de semaines plafonné (*6 semaines en Seconde, 12 semaines en Première et 8 semaines en Terminale*) et à condition d'être en possession d'une convention de stage signée ainsi que de pouvoir justifier d'une assiduité attestée tant en entreprise qu'en cours.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MAITRE DE STAGE

À retourner au secrétariat de la MFR, par courrier ou par mail pour obtenir la convention de stage

ENTREPRISE :

Adresse :

N° : Lieu-dit :

Code postal : ____/____/____/____/____ Ville :

Tél. : ____/____/____/____/____ E-mail :@.....

Numéro de SIRET : ____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____ Code APE : ____/____/____/____

Activité principale : Nombre de salariés :

TUTEUR

Mr/Mme

Fonction :

S'ENGAGE A ACCUEILLIR LE JEUNE

NOM et Prénom de l'élève :

Sous statut scolaire pour la formation BAC PRO CGESCF :

2nde pro groupe ____

1^{ère} pro groupe ____

Terminale pro groupe ____

SUR LA PERIODE

- Du ____/____/202____	Au ____/____/202____

Fait à _____

Le ____/____/____

Cachet et Signature :

Cadre réservé à la MFR - Ne pas compléter

Retour fiche le :

____/____/____

SAISIE



Convention :

Remise à _____

Envoyée

Le :

____/____/____

Classe :